

NOTES

1. Participent au processus de la CSCE les pays suivants : la République fédérale d'Allemagne, la République démocratique allemande, les États-Unis d'Amérique, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, Malte, Monaco, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, le Royaume-Uni, Saint-Marin, le Saint-Siège, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie, la Turquie, l'Union des républiques socialistes soviétiques, et la Yougoslavie.
2. Pour un examen approfondi du concept des mesures propres à accroître la confiance, voir James Macintosh, *Le renforcement de la confiance (et de la sécurité) dans le contrôle des armements : une optique canadienne*, Études sur le contrôle des armements et le désarmement, n° 1, Direction du contrôle des armements et du désarmement, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa, 1985.
3. Johan Jorgen Holst et Karen Alette Melander, «European Security and Confidence-Building Measures», dans *Survival*, vol. 29, n° 4, juillet-août 1977, pp. 147-148.
4. *Conference on Security and Cooperation in Europe : Final Act*, dans *Canada and the Conference on Security and Cooperation in Europe*, publié sous la direction de Robert Spencer, University of Toronto Press, Toronto, 1982, p. 505.
5. On trouvera le texte intégral de l'Accord d'Helsinki dans : United States, Commission on Security and Cooperation in Europe, «On the Occasion of the 12th Anniversary of the Signing of the Helsinki Final Act», *Conference on Security and Cooperation in Europe : Final Act, Helsinki, 1975*, Washington, 1^{er} août 1987.
6. «Concluding Document of the Madrid Meeting of Representatives of the Participating States of the Conference on Security and Cooperation in Europe», dans *Canada and the Conference on Security and Cooperation in Europe*, publié sous la direction de Robert Spencer, University of Toronto Press, Toronto, 1984, p. 411.
7. On trouvera le texte intégral de l'Accord de Stockholm dans : Ministère des Affaires extérieures, *Document de la Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe, tenue conformément aux dispositions pertinentes du Document de clôture de la réunion de Madrid de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe*, Ottawa, 1986.
8. Pour un examen plus détaillé de la négociation de l'Accord de Stockholm, se reporter à C.A. Namiesniowski, *L'entente de Stockholm ou l'art d'instaurer la confiance*, Exposé n° 14, Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, Ottawa, septembre 1987.
9. De nombreux analystes ont fait valoir que l'acceptation de la vérification sur le terrain a constitué le point tournant de la philosophie soviétique face à la limitation des armements. Cette acceptation a été un facteur décisif dans la conclusion, en 1987, du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) entre l'Union soviétique et les États-Unis.
10. Voir, par exemple, Richard E. Darilek, «The Future of Conventional Arms Control in Europe, A Tale of Two Cities : Stockholm and Vienna», dans *Survival*, vol. 29, n° 1, janvier-février 1987, pp. 5-21.
11. Les informations qui suivent sont tirées d'une série de documents publiés par le Département d'État des États-Unis sous le titre : *Implementation of the Helsinki Final Act*, Semi-annual Reports, nos. 1-21, Bureau of Public Affairs, Washington; Commission on Security and Cooperation in Europe, *The Helsinki Process and East-West Relations : Progress in Perspective, A Report on the Positive Aspects of the Implementation of the Helsinki Final Act, 1975-1984*, Washington, mars 1985; et Commission on Security and Cooperation in Europe, *Basket 1 — Implementation of the Final Act of the Conference on Security and Cooperation in Europe : Findings Eleven Years After Helsinki, Report Submitted to the Congress of the United States*, 99^e Congrès, 2^e session, Washington, novembre 1986.

M. Michael Holmes était auxiliaire de recherche à l'Institut de septembre 1987 à décembre 1989.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et elles n'engagent en rien l'Institut ni le Conseil.

Publication de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires ou d'autres documents, prière d'écrire à l'Institut au 360, rue Albert, bureau 900, Ottawa (Ontario) K1R 7X7.

Also available in English
ISBN : 0-662-95855-1

